



ISO 22322:2022(**Ffr**)

~~Date:~~ Deuxième édition

2022-12

ISO/TC 292

Secrétariat : SIS

Date: 2026-06-11

Sécurité et résilience — Gestion des situations d'urgence — Lignes directrices pour l'avertissement public

Security and resilience — Emergency management — Guidelines for public warning

~~ICS 03.100.01~~

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

© ISO 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO ~~Copyright Office~~ copyright office
~~Case postale~~ CP 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, ~~Genève~~ Geneva
~~Tél. Phone:~~ + 41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org

Website: www.iso.org

~~Web:~~

Publié en Suisse.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Sommaire

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Système d'avertissement destiné au public	1
4.1 Généralités	1
4.2 Conception du cadre	2
4.3 Identifier les objectifs d'avertissement public.....	4
4.4 Mettre en œuvre le processus d'avertissement public	4
4.5 Évaluer et améliorer	4
5 Processus d'avertissement public	4
5.1 Généralités	4
5.2 Processus de surveillance des dangers.....	5
5.3 Prise de décision opérationnelle.....	6
5.4 Processus de diffusion des avertissements	7
5.5 Considérations relatives au facteur humain.....	9
Annexe A (informative) Relation entre l'alerte et la notification dans le cadre d'un avertissement public	11
Annexe B (informative) Sensibilisation du public	12
Bibliographie	13

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

~~L'attention est attirée~~ L'ISO attire l'attention sur le fait que ~~certaines des éléments~~ la mise en application du présent document ~~peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle~~ peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets droits analogues. L'ISO. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 292, *Sécurité et résilience*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 22322:2015), dont elle constitue une révision mineure.

Les modifications sont les suivantes:

- le titre a été mis à jour;
- des références à des recommandations dans d'autres normes pertinentes ont été ajoutées;
- la Bibliographie a été mise à jour.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Les catastrophes, attaques terroristes et autres incidents majeurs nécessitent une réponse efficace aux incidents afin de sauver des vies humaines et d'atténuer les dommages. Les organismes d'intervention d'urgence doivent répondre rapidement à une situation d'urgence en cours. Le temps de communication est limité et il s'agit souvent de diffuser un message spécifique impliquant une action pratique à un grand groupe. Des procédures simples qui transmettent efficacement le message et suscitent la réaction souhaitée peuvent sauver des vies, protéger la santé et prévenir des perturbations majeures.

La protection des personnes exposées à un danger est un élément important de la réponse aux incidents. Les avertissements publics permettent aux organismes d'intervention d'alerter leurs intervenants et aux personnes en danger de prendre des mesures de sécurité afin de réduire l'impact des incidents. Un avertissement public efficace, comprenant une alerte et une notification, peut prévenir les réactions de panique et aider les organismes d'intervention à optimiser leurs mesures et à atténuer les répercussions.

Une réponse efficace aux incidents nécessite un avertissement public structuré et planifié à l'avance. Un avertissement public repose sur deux fonctions: la surveillance des dangers et la diffusion de l'avertissement. Il est également nécessaire d'établir un mécanisme d'identification des risques, de surveillance des dangers, de prise de décision et de diffusion des avertissements, ainsi que d'évaluation et d'amélioration.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai